ACADÉMIE DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aude

Logo CEF

APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL
Enseignant centre éducatif fermé
NARBONNE (11)

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'IEN supérieur hiérarchique avec copie à : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr pour le **lundi 31 mai 2021** au plus tard. Les enseignants seront entendus par une commission qui se réunira en visio conférence.

TEXTES DE REFERENCE

- *Loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 créant les centres éducatifs fermés (CEF)*
- *Circulaire n° 2018-154 du 14 janvier 2019 relative à l'accès à l'éducation et au savoir des mineurs placés en centre éducatif fermé*
- *Circulaire conjointe de la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) du 3 juillet 2015 relative au partenariat entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la justice*
- *Note de service n° 2005-048 du 4 avril 2005 relative à l'organisation de la scolarisation des mineurs placés en centre éducatif fermé B.O. n° 15 du 14 avril 2005*

CADRE

L'enseignant coordonnateur de scolarité est membre de l'équipe du centre éducatif fermé de NARBONNE. Il accomplit ses missions sous l'autorité de l'IEN ASH et sous la responsabilité fonctionnelle du directeur du CEF.
Le public accueilli est composé d'adolescents placés par le ministère de la Justice.

MISSIONS

L'enseignant coordonnateur a des missions d'évaluation des compétences des jeunes accueillis afin de viser la meilleure adaptation de leur parcours, en lien avec leurs fonctions cognitives et les apprentissages du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ainsi, il aide à élaborer le projet personnel d'orientation de chacun dans le cadre du projet pédagogique de l'unité d'enseignement.
Il travaille en partenariat avec les collèges, les lycées ou les unités pénitentiaires d'où proviennent les jeunes afin d'aménager une scolarité au CEF et en temps partagé entre le CEF et l'établissement scolaire (quand l'évolution du jeune le permet et sous accord du magistrat).
L'emploi du temps scolaire est organisé avec l'équipe de direction du CEF, en veillant à une répartition harmonieuse avec les autres activités sur la semaine. Les interventions de l'enseignant et des autres professionnels (éducateurs scolaires ou techniques, professeurs techniques) sont complémentaires et coordonnées dans le cadre du projet pédagogique.

FONCTIONS

- Elaborer le projet de l'unité d'enseignement
- Participer à la réalisation du projet de prise en charge/ individuel adolescents
- Assurer la continuité des enseignements, en prenant appui sur des évaluations des besoins des jeunes
- Assurer l'accompagnement pédagogique des projets adaptés aux parcours des jeunes
- Assurer une part importante des temps d'enseignement aux jeunes qui ne bénéficient pas d'une scolarité à l'extérieur, notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d'acquisition
- Promouvoir l'insertion scolaire et socio-professionnelle.

COMPETENCES

- Connaissance du système éducatif, premier et second degré, et des structures et dispositifs de l'école inclusive
- Aptitude au questionnement de sa pratique professionnelle
- Capacité d'adaptation, d'écoute, de communication et de médiation
- Capacité à travailler avec une équipe pluridisciplinaire et en transversalité
- Capacité à travailler avec différents partenaires
- Compétences pour concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations de rupture, mener des actions pédagogiques différenciées et élaborer des parcours de remédiation individualisés
- Connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.) et des institutions de droit commun en formation
- Capacité à représenter institutionnellement l'éducation nationale auprès de partenaires, de rendre compte, régulièrement - auprès de sa hiérarchie - du travail effectué afin de préserver un partenariat de qualité
- Capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente
- Forte capacité de développement et d'ouverture culturelle
- Être force de propositions au sein de l'équipe
- Être en mesure de d'élaborer et de mener des projets en équipe ouvrant vers l'extérieur ou prenant appui sur l'extérieur.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Être titulaire de préférence du CAPPEI ou d'une certification équivalente
- Poste basé au CEF de Narbonne

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES DE SERVICE

Les horaires et les semaines d'activité sont arrêtés par le supérieur hiérarchique sur la base d'un service d'enseignement de vingt et une heures hebdomadaires d'enseignement sur trente-six semaines et trois heures hebdomadaires forfaitaires en moyenne annuelle, soit cent huit heures annuelles forfaitaires, notamment consacrées aux activités de coordination et de concertation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des jeunes en CEF.

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aude

CANDIDATURE SUR POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

Enseignant centre éducatif fermé

Nom :..... Prénom :.....

CRITERES/ COMPETENCES	
Connaissance du système éducatif, premier et second degré, et des structures et dispositifs de l'école inclusive Connaissance des mécanismes et des ressources de l'orientation et de l'insertion (CIO, mission locale, etc.)	
Capacité d'adaptation, d'écoute, de communication et de médiation Capacité à travailler avec une équipe pluridisciplinaire et en transversalité Capacité à travailler avec différents partenaires	
Être en mesure de d'élaborer et de mener des projets en équipe ouvrant vers l'extérieur ou prenant appui sur l'extérieur.	

☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE

Appréciation générale motivée :

Date :

Nom et signature du président et des membres de la commission :